

DEC201745INEE

Décision portant nomination de M. François Renaud en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition de la directrice de l'Institut écologie et environnement ;

DECIDE :

Article 1

M. François Renaud, Directeur de Recherche de Classe Exceptionnelle, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut écologie et environnement, à compter du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet de renforcer, valoriser et structurer, au sein de l'INEE, les recherches interdisciplinaires dans le domaine de l'Ecologie de la santé.

Pour l'exercice de cette mission, M. François Renaud demeure affecté à l'UMR5290 Maladies Infectieuses et Vecteurs : Ecologie, Génétique, Evolution et Contrôle (MIVEGEC) – Institut de Recherche pour le Développement - Centre de Recherche I.R.D.- 911 Av Agropolis - BP 64501- 34394 Montpellier Cedex 5

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 25.11.20

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schühl

